

## France : quels effets attendre du plan de relance ?

⊙ Les différentes mesures du plan français de relance ont pour objectif d'enrayer la chute de l'activité que subit la France depuis mi-2008. Le plan est évalué à 26 Mds € soit 1,3 % du PIB.

⊙ Le plan comporte deux volets : le premier concerne la trésorerie des entreprises, en particulier des PME. Le second consiste à lancer des programmes d'investissements publics. Par ailleurs, des dispositifs de soutiens aux secteurs en grande difficulté, l'automobile et le bâtiment, sont prévus.

⊙ Les mesures se veulent efficaces, car ciblées et ponctuelles. Elles devraient faire sentir leurs effets rapidement et n'entraîneraient pas *a priori* de dérapage des finances publiques à long terme. Le premier volet et les mesures sectorielles auront un impact à court terme. En particulier, elles devraient améliorer la situation financière des entreprises et limiter les destructions d'emploi.

⊙ L'impact global de ce plan sur la croissance sera limité par l'ampleur même de la chute de confiance des agents. Il est essentiellement défensif et pourrait stabiliser l'activité l'an prochain, permettant ensuite une lente amélioration.

### Les entreprises et l'investissement

#### Un soutien financier aux entreprises à court terme

Les mesures destinées aux entreprises visent essentiellement à améliorer leur situation financière à court terme. Le montant versé aux entreprises par l'Etat s'élèverait à 11,4 Mds €

- Le crédit d'impôt recherche, remboursable normalement en trois ans, sera reversé en une seule fois début 2009, ce qui représente 3,8 Mds €. Cette mesure devrait bénéficier à environ 5 000 entreprises, dont plus de 90 % de PME.

- Les crédits de TVA devraient également faire l'objet d'un remboursement début 2009, soit 3 Mds €.

- Les déficits imputés sur les bénéfices donneront lieu à un remboursement par anticipation dès 2009 pour 1,8 Md €. Actuellement, les entreprises peuvent imputer leurs déficits sur les bénéfices des trois années antérieures pour lisser leur imposition sur les bénéfices, et la créance en résultant est remboursée par l'Etat après cinq ans. Cette mesure concernerait environ 16 000 entreprises, en majorité des PME.

- Les entreprises pourront, à titre exceptionnel, demander le remboursement du trop-versé d'impôt sur les sociétés (IS) dès janvier 2009, au lieu du mois d'avril. Cette mesure n'ayant pas d'effet budgétaire, elle n'entre donc pas en compte dans le coût global du plan.

- Les entreprises pourront accélérer l'amortissement de leurs investissements réalisés en 2009. Cette mesure coûtera 660 millions € en 2010 et 800 millions € en 2011.

- A titre exceptionnel, tous les services de l'Etat devraient prévoir une avance de 20 % sur les marchés publics supérieurs à 20 000 € en 2009, au lieu de 5 % actuellement pour les marchés dépassant 50 000 €. Cette mesure aurait un coût de 1 Md €.

#### Augmentation des plans d'investissement public

Le plan prévoit également une nette augmentation des investissements publics (Etats, entreprises publiques et collectivités locales) en 2009. Le coût de ces investissements est évalué à 10,5 Mds €, dont l'essentiel porte sur la seule année 2009.

- Les grandes entreprises publiques vont accroître leur effort d'investissement en 2009 de 4 Mds € par rapport à 2008 (+35 %) pour moderniser et développer leurs infrastructures : ferroviaire (RATP et SNCF), énergétique (EDF et GDF Suez) et services postaux (La poste). Ces dépenses seront financées directement par ces entreprises sur leurs propres ressources.

- L'Etat va investir directement 4 Mds € dans les domaines stratégiques (développement durable, enseignement supérieur et recherche, industries de défense).

- Les collectivités locales investiront 2,5 Mds € supplémentaires en 2009. L'Etat devrait soutenir cet effort d'investissement, via le remboursement d'une avance du Fonds de compensation de la TVA<sup>1</sup>.

### Les aides aux secteurs en difficultés

#### Un soutien exceptionnel au logement

- Le plan prévoit quatre mesures principales pour soutenir la construction de logement et l'activité

<sup>1</sup> Le Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) assure aux collectivités locales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux, la compensation, à un taux forfaitaire, de la TVA dont elles s'acquittent pour leurs dépenses d'investissement.

dans le secteur de la construction, pour un coût global estimé à 1,6 Md €

- **70 000 logements supplémentaires, dont 30 000 sociaux et 40 000 intermédiaires vont être construits en 2009 et 2010.** Ce programme, qui s'ajoute à celui annoncé le 1<sup>er</sup> octobre (rachat à des promoteurs de 30 000 logements, mis en vente mais non construits) coûtera 600 millions €
- Le prêt à taux zéro (PTZ) sera doublé pour les acquisitions de logement neuf pour les primo-accédants en 2009. Cette mesure aura un coût de 600 millions €
- Le programme de rénovation urbaine dans les banlieues sera accéléré, pour un coût de 0,2 Md €
- L'Etat va accorder une aide supplémentaire pour l'accession sociale à la propriété. Le coût de cette mesure est évalué à 50 millions €

### Le secteur de l'automobile

Les mesures prévues ont pour objet à la fois de stimuler la demande de véhicules neufs et de favoriser une restructuration à plus long terme du secteur.

- **Une « prime à la casse » d'un montant de 1 000 € sera accordée pour l'achat d'un véhicule neuf écologique** (moins de 160 g de CO<sub>2</sub> pour un particulier et un véhicule léger pour un professionnel), en remplacement du retrait du marché d'une voiture de plus de dix ans. Cette mesure est effective à partir du 4 décembre 2008 jusqu'à la fin 2009 et son coût est estimé à 220 millions €
- L'Etat accordera des facilités de refinancement aux filiales des constructeurs automobiles spécialisées dans le crédit. Ces derniers auront ainsi accès à 1 Md € de refinancement aux mêmes conditions que les banques, soit à un taux d'intérêt de 8 %.
- **L'Etat va également aider les entreprises de la filière à financer la recherche et développement ainsi que leur restructuration à travers la création d'un Fonds stratégique d'investissement doté de 300 millions €**

### Les aides à l'emploi

Par ailleurs, le plan prévoit des mesures de soutien à l'emploi et aux chômeurs.

- **Toutes les nouvelles embauches des entreprises de moins de dix salariés réalisées l'année prochaine seront exonérées de l'intégralité des charges patronales au niveau du SMIC (14 points de charges sociales, soit 180 € par mois). De plus, cette aide sera dégressive jusqu'à un niveau de 1,6 SMIC. Le financement, évalué à 700 millions €, sera assuré par l'Etat.**
- Une dotation supplémentaire de 500 millions € sera prévue dans la loi de finances rectificative pour financer les politiques actives de l'emploi (accompagnement, indemnisation et formation des demandeurs d'emploi).

### Quels sont les effets attendus du plan de relance ?

Les mesures prévues se veulent efficaces, car ciblées et ponctuelles. Elles devraient faire sentir leurs effets rapidement et n'entraîneraient pas *a priori* un dérapage des finances publiques à long terme. **Selon le gouvernement, les effets macroéconomiques du plan de relance sur l'activité sont estimés à 0,6 point de PIB et à 1 point en tenant compte de l'ensemble des mesures annoncées au cours des derniers mois et des stabilisateurs automatiques. Ces estimations nous semblent toutefois un peu élevées**, compte tenu du contexte actuel caractérisé par une grande incertitude.

### Un impact macroéconomique modeste et incertain

Vu la spirale baissière actuelle dans laquelle est engagée l'économie française, des mesures à impact très rapide sont nécessaires. Or, la plupart des mesures n'auront pas des effets immédiats.

**Selon nous, le premier volet et les mesures aux secteurs en difficultés auront un impact positif à court terme.** En particulier, elles devraient améliorer la situation financière des entreprises et limiter les destructions d'emploi. L'impact global sur la croissance sera toutefois limité par l'ampleur de la chute de la confiance des agents. Face à la détérioration des débouchés (extérieur et domestique), les entreprises devraient se montrer réticentes à lancer des plans d'investissement, malgré les mesures fiscales dont elles bénéficieront. Du fait de l'inquiétude et de l'attentisme liés au chômage, les ménages devraient hésiter devant des achats d'automobiles ou d'immobilier.

**Le second volet vise davantage des objectifs de moyen terme.** L'impact sur l'activité sera positif, mais très limité à horizon 2009.

### Des effets positifs mais limités sur le logement et le bâtiment

Les différentes mesures permettent de stimuler rapidement l'activité dans le BTP (secteur très créateur d'emploi), via notamment la construction de 100 000 logements sociaux en deux ans, et de résorber en partie le déficit important en terme de logements sociaux (de l'ordre de 500 000 logements). De plus, ces mesures ne conduisent pas à une stimulation artificielle du marché immobilier. Les prix doivent connaître un certain repli sur les prochains mois pour resolvabiliser les acheteurs. En effet, les niveaux de prix, très élevés, la hausse des taux de crédit habitat et la réticence des banques à allonger encore la durée des crédits conduisent à une solvabilité très dégradée et à une chute des ventes, qu'une baisse des prix pourrait enrayer.

**Ces mesures sont donc positives mais auront un impact limité, notamment la mesure sur le PTZ.** Outre le haut niveau des prix, le principal facteur de dégradation de l'immobilier est le très bas niveau de la confiance des ménages, qui va persister face à la hausse du chômage.

**La soutenabilité des finances publiques n'est pas remise en cause à long terme**

Le plan de relance ne devrait pas *a priori* affecter la soutenabilité des finances publiques à long terme, la plupart des mesures étant des dépenses avancées en 2009 ou 2010 (aides à la trésorerie des entreprises) ou des dépenses non récurrentes déjà prévues par le budget pluriannuel au-delà de 2010 (investissements

publics). Enfin, les aides aux secteurs en difficulté sont exceptionnelles et ponctuelles (2009 voire 2010).

**En conclusion, mis à part l'immobilier, l'efficacité des mesures est rendue incertaine par le fait que la récession de l'économie française a des causes principalement extérieures et se développe rapidement. Ce plan va donc atténuer le ralentissement subi par l'économie française. Il pourrait conduire à une activité au moins étale en milieu d'année 2009. A grands traits, et compte tenu des données disponibles, on peut dire que, face à une récession attendue de 0,2 à 0,3 % en 2009, le plan français pourrait apporter un soutien de l'ordre de 0,3 à 0,5 % du PIB. ■**

**Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques**

75710 PARIS Cedex 15 — Fax : +33 (0)1 43 23 58 60

Directeur de la Publication : Jean-Paul Betbèze

Secrétariat de rédaction : Fabienne Pesty

Contact : [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)

**Internet : <http://www.credit-agricole.com> - Etudes Economiques**

**Abonnez-vous gratuitement à nos publications électroniques**

*Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Le Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.*